

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 8

Nachruf: Nos morts
Autor: E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOS MORTS.

† Emilio Boller, ancien inspecteur forestier d'arrondissement, à Bellinzone.

Le 5 février est décédé, à Bellinzone, âgé de 76 ans, M. *Emilio Boller*, ancien inspecteur forestier d'arrondissement. Né en 1860 à Uster (Zurich), où son père exploitait une fabrique de soie, il fit ses études à l'Ecole industrielle de Zurich, puis à l'Ecole forestière fédérale, dont il reçut le diplôme. Plus tard, il obtient le diplôme de géomètre concordataire, qui lui permit de s'occuper à des levés topographiques, à Aarberg et à Schaffhouse.

En 1889, M. Boller est nommé inspecteur forestier de l'arrondissement tessinois de Biasca, poste qu'il occupa jusqu'en 1913.

Le défunt possédait une belle culture; il s'est acquitté de ses fonctions avec beaucoup de conscience. Ce n'était pas alors chose facile, dans la région en cause, de créer les voies d'une économie forestière bien ordonnée. Et pourtant, M. Boller a réussi à gagner la confiance des populations et à mener à chef de nombreux travaux, destinés à mettre en valeur les belles forêts de la vallée de Blenio. Dans le domaine de l'économie alpestre, il a projeté et fait exécuter une série d'améliorations très réussies. Ce furent surtout des conduites d'eau, des chemins vicinaux, la construction d'étables alpestres, tous travaux à l'édification desquels la Confédération et le canton pouvaient collaborer financièrement, grâce à la loi fédérale de 1893 sur l'amélioration de la culture agricole.

En 1913, M. Boller quitte l'arrondissement de Biasca, pour reprendre celui de Bellinzone. Dans ce vaste arrondissement montagneux, il eut à s'occuper surtout de boisements nouveaux et de travaux de défense. Cela principalement dans le Val Morobbia, où l'Etat tessinois venait d'acquérir un grand domaine, appartenant auparavant à la commune italienne de Garzeno. On doit aussi à la bienfaisante activité du défunt divers plans d'aménagement et l'installation de quelques téléphérages.



Emilio Boller

1860—1936.

Pendant la guerre et la période suivante, M. Boller collabora aux travaux de l'inspecteur forestier cantonal, concernant la fourniture et la répartition de bois de feu et de service. En 1923, il prit sa retraite et passa le soir de sa vie dans l'idyllique localité de Ravècchia. Son épouse, une enfant de Bodio, l'avait précédé dans la mort longtemps auparavant.

Il y a quelques mois encore, nous eûmes souvent le plaisir de voir M. Boller faire sa promenade habituelle, très droit encore et à la démarche assurée. C'était une forte nature, insensible à la fatigue et aux désagréments du mauvais temps.

Au militaire, le défunt avait atteint le grade de premier lieutenant d'infanterie.

Homme d'abord agréable et de caractère enjoué, il était aimé de tous ceux qui le connaissaient, en particulier de ses collègues forestiers. Il laisse trois filles et un fils, auxquels nous adressons l'expression de notre vive sympathie. Paix à ses cendres ! E.

(Trad. H. B.; reproduit de la « Zeitschrift ».)

A la mémoire d'Albert Pillichody.

Nous avons reçu, au nom de la section lorraine de la *Société forestière française des amis des arbres*, l'aimable lettre que voici, touchante manifestation pour laquelle nous remercions sincèrement son auteur.

« Au nom de notre société, comme en mon nom personnel, j'ai l'honneur de vous exprimer nos sincères condoléances à l'occasion de la perte subie, par votre honorable Société comme par le corps forestier suisse, en la personne du regretté M. A. Pillichody. »

« Nous lisions avec grand intérêt ses articles dans le *Journal forestier suisse*, et pour ceux qui, comme moi, avaient eu la bonne fortune de le voir et de l'entendre au milieu de sa chère forêt du Risoud, il reste le souvenir d'une figure si attachante, si vivante et si profondément pénétrée de conscience professionnelle ! »

« Veuillez croire, monsieur, que nous partageons tous vos sentiments dans cette dououreuse circonstance, et que nous saluons avec vous la mémoire d'une personnalité qui honorait, à coup sûr, votre beau corps forestier. » F. de Metz-Noblat, expert forestier.

COMMUNICATIONS.

Assemblée générale annuelle de la Ligue suisse pour la protection de la nature, à Winterthour.

Les dernières réunions de la Ligue, dont le programme comprenait de longues excursions — ainsi au Parc national, en 1934 — avaient une durée de 2—3 jours. Cette fois-ci, le comité directeur a cru devoir tenir compte de la dépression économique, qui pèse sur le